

TARIFS HOSPITALISATION

Tarif en application depuis le 1er mai 2021 selon l'arrêté ministériel

Le Bureau des Admissions et Sorties (situé à l'accueil Ste Marie) est chargé de gérer votre dossier administratif d'hospitalisation à temps plein ou à temps partiel.

Vous devez **obligatoirement** lui fournir les documents lui permettant de faire prendre en charge vos frais d'hospitalisation par votre organisme d'Assurance Maladie Obligatoire, et votre organisme d'Assurance Maladie Complémentaire si vous en avez un, ou l'attestation CMU.

Si vous ne pouvez accomplir vous-même ces formalités auprès du Bureau des Admissions et Sorties, une personne de votre entourage peut les faire en votre nom lors de votre admission.

TARIF JOURNALIER

SERVICES	TARIFS	FORFAIT PSYCHIATRIE
CHSPJ ADULTES		
Adultes complet	376 €	15,00 €
CAPS complet	824 €	15,00 €
Adultes jour	239 €	
Adultes nuit	225 €	
Adultes hospitalisation semaine	530 €	
PSYCHOGÉRIATRIE		
Complet	327 €	15,00 €
Jour	251 €	
UMD		
Complet	531 €	15,00 €
ADDICTOLOGIE		
Complet	449 €	15,00 €
Jour	246 €	
CHSPJ ENFANTS		
Enfant jour et partiel	499 €	
Adolescents complet	788 €	15,00 €
Adolescent jour + nuit	330 €	
Adolescents CAPS complet	1 100 €	15,00 €

- x Vous n'aurez pas à faire l'avance de tout ou partie de ces frais si vos organismes d'Assurance Maladie les prennent en charge.
- x **En cas d'impossibilité de régler** tout ou partie des frais de séjour restant à votre charge, signalez-le au Bureau des Admissions et Sorties au début de votre séjour. Le Service Social peut vous aider dans vos démarches.
- x Vous devrez régler **la totalité des frais d'hospitalisation** si vous ne bénéficiez d'aucun régime d'Assuré Social en France.